

Notes sur le Congrès international de sauvetage et de premiers secours à Amsterdam, en 1926

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ

✚ LA CROIX-ROUGE ✚

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
Notes sur le Congrès international de sauvetage et de premiers secours à Amsterdam	241	Scène de village russe	257
† Edouard Naville	245	Le bain du vieux berger	259
Ueber Infektionskrankheiten	246	Krankheiten, die gesund machen	259
Aus unsern Zweigvereinen. Ein Jubiläum	251	Wohnungsnot und Tuberkulose in England	262
Aus der Geschichte des Roten Kreuzes	251	Wenn	264
Das Rote Kreuz von Weissrussland	256	A nos abonnés	264
		Sanitätslehrbücher	264

Notes sur le Congrès international de sauvetage et de premiers secours à Amsterdam, en 1926.

C'est au début de septembre qu'a eu lieu en Hollande le troisième Congrès international de sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents. Le premier s'était réuni à Francfort-s.-M. en 1908, le second à Vienne en 1913.

Plus de trente gouvernements s'étaient fait représenter officiellement, et les délégués de plus de quarante nations assistaient — au nombre d'environ 400 — à la séance d'ouverture présidée par S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas.

A vrai dire il nous a été impossible de suivre les travaux des onze sections entre lesquelles les sujets à traiter avaient été répartis, aussi nous sommes-nous borné à assister aux séances qui nous paraissaient présenter le plus d'intérêt pour un délégué de la Suisse. C'est ainsi que nous avons suivi avec grand intérêt les communications présentées sur « Le sauvetage

et les premiers secours en haute montagne », sur « Les premiers secours et les sports », ainsi que les rapports sur « L'instruction aux non professionnels en vue des secours d'urgence à donner en cas d'accidents en ville et à la campagne ».

Mais même dans ces sections-là, nous n'avons pu assister à toutes les conférences que nous aurions désiré suivre, par le fait que la Commission exécutive du congrès nous a demandé de faire partie du Jury d'un « Championnat international de premiers secours », championnat qui s'est déroulé au cours des 5 et 7 septembre. Ce concours international est le *premier* qui ait jamais été organisé pour des sauveteurs non professionnels, aussi est-il de quelque intérêt de s'y arrêter un instant.

1^{er} Championnat international de premiers secours en cas d'accidents.

Onze équipes de cinq personnes (samaritains ou sauveteurs) ont pris part à ce concours, soit: la Croix-Rouge de Bel-

gique, trois associations de Grande-Bretagne, la Croix-Rouge danoise, trois sociétés de la Croix-Rouge d'Allemagne, et trois associations hollandaises.

Chaque équipe de cinq hommes devait fournir deux pseudo-blessés, de sorte qu'il restait trois sauveteurs par équipe pour exécuter le travail. Au moment de leur entrée devant le Jury, et devant le très nombreux public qui suivait ce concours, chaque équipe recevait communication dans sa langue nationale du sujet à traiter; on lui donnait alors 30 minutes pour l'exécution.

Cette exécution se faisait en présence du Jury composé d'un médecin de chaque nation prenant part au concours, plus un médecin suisse.

En dehors de ce concours par équipes avait lieu un concours individuel auquel 22 personnes (de cinq pays différents) prirent part.

On se fera une idée plus exacte du concours si nous donnons les deux exemples que chaque équipe a dû résoudre en deux demi-heures :

A. Sujet de concours pour les éliminatoires.

« Une avarie à une conduite électrique met sous courant à haute tension une route sur laquelle vient de tomber une violente averse. Un agent de police, monté à cheval, passe à cet endroit. Le cheval tombe foudroyé par le courant et démonte son cavalier qui heurte — au moment de sa chute — un cycliste passant.

« L'agent est tombé sur la route électrisée; il perd connaissance, sa respiration n'est pas perceptible; en outre, il a une brûlure à la main gauche.

« Le cycliste reste étendu sur le bord de la route, en dehors de la zone électrisée. Le sabre de l'agent lui a fait une blessure béante au-dessus de l'œil gauche. Ce cycliste, tombé sur la main droite, présente

une déformation du bras au-dessus du poignet droit, avec vives douleurs.

« Le propriétaire d'une maison toute proche prête secours aux sauveteurs et tient à leur disposition tout ce qu'il possède chez lui. »

Ce premier exemple présente une série de difficultés techniques qu'un médecin peut aisément comprendre, mais qui étaient de nature à compliquer très sérieusement le travail des samaritains qui eurent à l'exécuter.

B. Sujet de concours pour le classement final.

« Un motocycliste avec passager sur le siège arrière prend trop court un virage en pleine campagne et heurte un arbre en bordure de la route. Le passager est projeté contre cet arbre, puis tombe dans un large fossé. Cette chute provoque une blessure au travers de la joue gauche et jusqu'au-dessus de l'oreille.

« Le motocycliste reste étendu sur la route; son pantalon est déchiré et ensanglanté au niveau de la cuisse droite où l'on peut voir un os sortir de la plaie. La jambe droite paraît plus courte que la gauche, le pied droit est tourné en dehors.

« A l'arrivée des trois aides, le passager a déjà été retiré du fossé par d'autres passants. Il a perdu connaissance, son pouls n'est point perceptible, il ne respire pas.

« Il n'y a aucun matériel de pansement à disposition. Une maison se trouve à peu de distance du lieu de l'accident. »

Ce sujet, quoique moins difficile à résoudre que le précédent, est intéressant surtout parce qu'il oblige les sauveteurs à se servir exclusivement de matériel de fortune, improvisé sur place. Et de fait, les deux suppositions ont été résolues très différemment — et parfois très ingénieusement — par les équipes concurrentes.

Il nous a paru que l'enseignement reçu par les samaritains et l'initiative intelligente de quelques participants au concours sont les deux facteurs qui ont joué le plus grand rôle dans l'exécution plus ou moins correcte des tâches à résoudre, et dans les moyens employés pour placer les sinistrés hors de danger, pour les panser et pour les transporter. Les sauveteurs qui se sont servis des moyens les plus simples, les équipes dont les membres ont travaillé avec le plus d'homogénéité, rapidement, sans discussion ni fausses manœuvres, l'ont emporté facilement sur les équipes qui ont recherché des arrangements compliqués provoquant des pertes de temps, des manœuvres inutiles ou dangereuses sans la cohésion nécessaire entre les sauveteurs.

Les équipes anglaises ont certainement fourni le meilleur travail, et nous ne doutons pas que ce résultat soit dû à l'excellente instruction que reçoivent les sauveteurs des associations britanniques dans leurs cours de samaritains. Leur esprit d'initiative est très développé, ce qui leur permet de se servir habilement de ce qu'ils ont sous la main.

Nous examinerons à l'occasion, avec les organes compétents de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains, s'il n'y a pas lieu d'organiser en Suisse aussi de petits concours analogues qui ne peuvent que provoquer une saine émulation entre nos sections, tout en faisant connaître les moyens les plus simples et les plus efficaces pour venir en aide à des sinistrés.

A l'épreuve finale, les Anglais de la St-John's Amb. association sont sortis premiers, avec 102 points (max. 135); seconds: les Hollandais, avec 95 points
troisièmes: les Belges, » 72 »
quatrièmes: les Allemands, » 63 »
cinquièmes: les Danois, » 53 »

Au championnat individuel, c'est aussi un Anglais qui a remporté le premier prix.

Il a été facile de constater au cours de ces très intéressantes épreuves — qui ont été « le clou » du congrès d'Amsterdam — que l'enseignement donné aux samaritains en Grande-Bretagne a l'immense avantage d'être uniforme, simple et pratique, laissant sans aucun doute une large marge à l'initiative intelligente des sauveteurs dont le travail homogène, discret, scrupuleusement exécuté, a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements des spectateurs.

* * *

La Commission qui s'est occupée des secours en haute montagne a entendu des travaux très intéressants présentés par des médecins alpinistes et par des docteurs exerçant leur art dans les contrées alpestres de la Bavière, du Tyrol et de la Suisse. Le D^r Bernhard de Saint-Moritz — auteur d'un manuel connu sur les premiers secours à donner à des sinistrés à l'altitude — a fait une communication illustrée de nombreuses projections, qui a été très appréciée par les spécialistes. La longue expérience personnelle du D^r Bernhard, qui a été obligé tant de fois et, depuis quarante ans, à accompagner des expéditions de secours à la recherche de sinistrés dans les hautes régions de l'Engadine, a contribué à faire adopter par le congrès des règles générales pour l'assistance aux blessés dans la montagne.

Ces règles générales peuvent se résumer comme suit:

1. Dans la haute montagne, les secours aux sinistrés ne peuvent être que des interventions d'urgence.

2. Ces interventions doivent avoir principalement pour but de préserver les sinistrés des atteintes du froid et des in-

tempéries, et de les rendre transportables en plaine.

3. Seules les interventions les plus simples seront appliquées sur place; dans les cas graves, le transport à l'hôpital le plus rapproché doit être accéléré le plus possible.

4. Lors de maladies ou d'indispositions subites, il est recommandé de n'employer qu'un nombre restreint de médicaments: l'eau-de-vie ou des gouttes d'Hoffmann, comme stimulants; l'opium ou le Pantonon (tous deux en comprimés) comme calmants; une solution de cocaïne à 2% pour instillations dans les yeux.

5. Le coup de soleil doit être évité en abritant la tête et le cou; l'insolation (coup de chaleur) peut être prévenue par un entraînement rationnel et par des mesures de prudence.

6. En cas de fracture fermée, éviter surtout que cette fracture ne devienne (par les manipulations et par le transport) une fracture compliquée. Veiller à une bonne fixation du membre cassé, au moyen de piolets, de cannes, de bandes molletières, etc.

7. Les plaies doivent être protégées contre toute infection; les recouvrir d'un pansement stérile, en ioder les bords.

8. Seule une forte hémorragie de sang artériel autorise le sauveteur à enfoncer un pansement compressif dans une plaie. La circulation sanguine ne doit pas être arrêtée totalement dans un membre pendant plus de deux heures.

9. Toute personne atteinte d'hernie étranglée sera immobilisée les genoux pliés, en position couchée sur le dos, et le bassin plus élevé que le tronc.

Il serait désirable que ces prescriptions fussent affichées dans les refuges et les huttes des clubs alpins.

* * *

Dans une autre section, on s'est occupé de l'

Instruction à donner aux étudiants en médecine sur les premiers secours.

Cette instruction n'existe qu'à peu d'universités, et cependant il serait excessivement nécessaire de la généraliser.

La vie d'aujourd'hui, l'existence actuelle, toujours plus fiévreuses, mettent continuellement les individus en danger, sur les routes, dans les usines, sur terre, sur mer et dans les airs. Partout des accidents menacent l'ouvrier ou le simple promeneur... et nos jeunes médecins ne sont point suffisamment préparés par leurs études aux interventions d'urgence sur le lieu même de l'accident. Il est nécessaire dès lors:

1. De rendre obligatoires pour les étudiants en médecine les cours de premiers secours.

2. De faire donner ces cours par des médecins habitués aux interventions d'urgence.

3. De créer un journal des premiers secours en cas d'accidents, journal qui devrait être international.

Dans le même ordre d'idées, le professeur Jellinek, de Vienne, demande impérieusement dans un rapport sur

La technique du sauvetage des victimes du courant électrique

que, dans toutes les écoles supérieures, on ajoute au programme d'études le sauvetage des électrocutés. Il réclame que « toutes les directions nécessaires — autant pour donner les premiers secours que celles qui ont pour but de prévenir et d'éviter les accidents dus à l'électricité — soient identiques dans tous les pays ».

* * *

Les participants au Congrès d'Amsterdam ont eu le privilège d'assister aussi à

des exercices et démonstrations divers. Nous citerons :

A. Une *démonstration* très complète d'un *accident de chemin de fer* dans la banlieue d'Amsterdam avec le concours des chemins de fer de l'État, de la troupe (65 morts et blessés), du service sanitaire municipal, de l'organisation des Prompts secours, de la Croix-Rouge néerlandaise, d'un groupe d'infirmières et de samaritains, etc., avec transports par wagons, brancards, ambulances-automobiles, bateaux et chalands.

B. Un exercice combiné de *sauvetage sur mer*, à Hœk van Holland, où les congressistes ont vu à l'œuvre des membres de différentes associations de sauvetage avec : ceintures et bouées de sauvetage ; canons porte-amarre ; canots de sauvetage et bateaux-flotteurs ; avion de secours ; installations de secours des ports néerlandais, etc.

C. Enfin, la délégation belge présenta un groupe de mineurs qui firent des exercices divers de sauvetage, tels qu'on les pratique — avec ou sans masques — au fond des mines de charbon.

En dehors des nombreuses séances de sections et des démonstrations pratiques dont nous venons d'énumérer un petit nombre, les membres du congrès furent invités à visiter l'aérodrome national hollandais à Schipohl, près d'Amsterdam. A cette occasion, il nous a été donné de voir avec quel soin les services aériens internationaux cherchent à prévenir les accidents, tant au point de vue des renseignements météorologiques affichés heure par heure dans les aéroports (visibilité, hauteur des nuages, brouillards, direction et force du vent à différentes altitudes, localisation des orages, etc.), que par les mesures de sécurité prises pour les atterrissages, le choix des pilotes, etc.

* * *

Le Congrès d'Amsterdam a présenté cette particularité qu'il s'est déroulé dans plusieurs grandes localités des Pays-Bas. D'Amsterdam, les participants se sont rendus à La Haye, à deux reprises au bord de la mer du Nord, à Rotterdam le grand port commerçant, et ailleurs ; et dans chaque ville les congressistes ont été reçus officiellement par les bourgmestres, avec cette large et cordiale hospitalité traditionnelle en Hollande.

La séance de clôture eut lieu à La Haye, capitale du pays. A cette dernière réunion, l'invitation de l'Angleterre qui désire organiser le prochain congrès à Londres en 1931, a été acceptée, et il a été décidé qu'à l'ordre du jour de ce congrès figurerait principalement une étude sur les moyens de prévention des accidents.

D^r Ml.

† Edouard Naville

vice-président du Comité international
de la Croix-Rouge.

C'est une grande et noble figure qui vient de disparaître. Le 17 octobre mourait, à l'âge de 82 ans, dans sa belle propriété de Genthod, M. Edouard Naville, vice-président et doyen du C. I. C. R. à Genève.

Edouard Naville était aussi le doyen des égyptologues contemporains, et c'est comme égyptologue surtout qu'il avait acquis une notoriété mondiale. Son érudition était universelle dans tous les domaines de l'histoire, de la préhistoire, en religion comme en art ou en archéologie. Professeur à l'Université de Genève, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Edouard Naville a cependant toujours su trouver le temps de se consacrer à la vie sociale de sa petite commune, de son canton, de la Suisse, et